

SOMMAIRE

Édito	1
Vie de la Fédé	1
Le Conseil d'administration	1
Vie de la Fédé	2
L'assemblée générale	2
L'annuaire des terrains	2
Recrutement d'une permanente	2
L'air soft : les billes sont elles	
biodegradables	2
Cotisations 2007	2
Les listes de discussion	2
La FédéGN Recherche	4
Location de véhicules	4
Assemblée régionale Rhône Alpes	2
Assemblée régionale Bourgogne ...	2
Assemblée régionale Centre	3
Événements	5
Ludicité	5
Médiévales de bannegon	5
Marché Historique de Pontoise	5
Convention de Wambrechies	5
Recherche de troupes	5
La grande traversée	6
Mondial du modelisme (et du jeu)	6
Nuit de la saucisse	6
Orc ideas O7	6
Juridique	7
L'AIR SOFT, une activité très	
reglementee :	7

Isabelle
DEMACON



Antoine
CHABIN



Hervé
DURAND



ÉDITO

L'été approche et les dates de GN se précisent. Pensez à inscrire vos activités sur le calendrier des jeux, même si elles sont déjà complètes. En effet, outre l'aspect information des joueurs, le calendrier nous sert à établir des statistiques... Par ailleurs, tant que vous y êtes, pensez avant d'être le nez dans le guidon du GN à renouveler votre adhésion à la FédéGN. 60 associations l'ont doré et déjà fait et l'objectif de 100 membres pour la prochaine AG nous paraît réalisable... Une occasion de faire de nouveau la fête non ?

VIE DE LA FÉDÉ

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les occasions de rencontrer les membres du Conseil d'Administration sont nombreuses (AG, Salons, Réunions régionales, Conseil Régional). Et pourtant, bon nombre d'entre vous ne nous connaissent pas. Après Garance BONNET, Corinne FONTAINE et Philippe GALL dans le n° 58, Arnaud DEROUBAIX, Eric COLLET, Fabrice MRUGALA et Julian PONDAVEN dans la n° 60, voici Isabelle DEMACON, Antoine CHABIN, et Hervé DURAND.

Antoine CHABIN, a rejoint le Conseil d'Administration par le biais de la Coordination Régionale de la région Ile de France. Responsable de l'association LODE, étudiant en médecine dans la vie, il est aussi marié et papa. Il s'investit chaque année dans l'organisation de la nuit des huis clos. Antoine a commencé le GN en 1998. Il aime Les huis clos, Star Wars, le jeu de rôle sur table à petite dose, la nuit du huis clos, la bonne bouffe. Il n'aime pas qu'on ne réponde pas à mes mails et qu'on soit désagréable avec lui.

Isabelle DEMACON : Nouvelle venue au CA ou elle a pris en charge la communication interne, Isabelle est membre de l'association Don Quichotte. Elle est "tombée" dans le GN en 2005, après quelques murders SPSR organisés par des amis et surtout après la nuit du huis clos... son premier GN fut les Liaisons dangereuses chez Don Quichotte. Depuis, elle est intoxiquée ! Passionnée de GN théâtre, lecture, cinéma, et histoire, sa motricité etc etc... Motivée, elle aide également Antoine au niveau de la coordination Ile de France.

Hervé DURAND : Président de la FédéGN depuis quelques années, il est membre des l'association « Les amis de Miss Rachel ». Supporter depuis plusieurs années de la FédéGN il est entré dans le staff en assumant en 2003 la Mission Internationale, avant de prendre successivement place au sein du Conseil d'Administration en tant que responsable des Projets et depuis décembre 2005 en tant que Président. Ayant goûté pendant plusieurs années aux joies du jeu de rôles, il a joué son premier GN en 1993 et continue à essayer de tout tester, et apprécier, ce qui se fait : pourvu que ce soit du bon ! Il avoue à présent avoir un faible pour l'organisation (de GN bien sûr), mais qui sait, cela lui passera. A la FédéGN, à la world company où il travaille ou dans l'école d'Ingénieur où il enseigne, il est surtout connu pour sa formidable capacité à trouver quelque chose à faire à toute personne qu'il croise alors méfiez-vous ! mais c'est « PARCE QUE VOUS LE VALEZ BIEN !

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'AG 2006 est derrière nous, vive l'AG 2007. Il n'est pas trop tôt pour commencer à réfléchir à la localisation de notre prochaine rencontre. Si une association est intéressée pour organiser cet événement, il faut qu'elle se manifeste au plus tôt. Sachez qu'un cahier des charges est à votre disposition. Contactez le secrétariat de la FédéGN : secretariat@fedegn.org

L'ANNUAIRE DES TERRAINS

Bertrand HÉE, Vincent CHOUPAUD et Corinne FONTAINE travaillent actuellement sur la base de donnée des sites de jeux. L'idée est d'éviter que tel fort n'apparaissent 16 fois sous des orthographes différentes et avec des informations pas toujours cohérentes. Un module permettant la gestion de ces doublons vient d'être mis en place.

Par ailleurs, la structure de l'annuaire des sites permettra à terme aux utilisateurs de rajouter leurs commentaires (bons plans, conseils, détails constatés lors de l'utilisation, changements de coordonnées des propriétaires) et inclure des photos dans la description.

Enfin, une routine sera mise en place afin que les associations organisant des GN annoncés dans le calendrier des jeux se voient envoyés un mail peu après la tenue de leur jeu, mail demandant si les données figurant sur le site sont à jour. La FédéGN n'a en effet pas les moyens de contacter tous les propriétaires recensés (entre 4 et 500...).

Il sera également possible de situer sur la carte de France (voir coordination) les associations en fonction de leur proximité avec les villes majeures (sous-préfecture) les plus proches. La Prochaine lettre de la FédéGN sera consacrée à la gestion des terrains. Nous profiterons de cette lettre pour communiquer sur le contrat de location proposé par la FédéGN.

RECRUTEMENT D'UNE PERMANENTE

L'un des projets majeurs de la FédéGN pour cette année est de renouveler le recrutement d'un permanent en tenant compte de l'expérience accumulée avec André Grégori l'an dernier. Après la réception de 3 candidatures, deux personnes intéressées ont été rencontrées lors du conseil d'administration du 3 mars 2007.

De ces rencontres, il ressort qu'une des personnes correspondait à nos critères. La phase de recrutement a donc été engagée. Ne voulant pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, nous vous communiquerons plus de détails dès que le recrutement aura été finalisé...

Avec le nombre croissant d'associations de GN utilisant les répliques d'armes de type air-soft, un débat est né sur le nettoyage des sites après les jeux. En effet, plusieurs utilisateurs de sites se sont plaints de la multiplication des petites billes jaunes un peu partout.

Si la FédéGN ne peut que conseiller de nettoyer au mieux les sites après une utilisation (en air soft ou autre), ce nettoyage est difficile dans les espaces naturels (ou comment balayer une forêt ?).

Nous avons donc décidé de débloquer un petit budget afin que les Arpenteurs de Réalités pilotent un test de biodégradabilité des billes de soft air. En effet, certains produits sont vendus comme étant biodégradables, mais personne n'a pu tester la réalité des affirmations des revendeurs. Nous vous tiendrons au courant des résultats.

LES LISTES DE DISCUSSION

La FédéGN a mis en œuvre depuis de nombreuses années plusieurs listes de discussion sur Internet. Chacune de ces listes est à votre disposition. N'hésitez pas à les utiliser.

ORGAGN est une liste pour les organisateurs sur laquelle vous pouvez rechercher du matériel, des conseils etc. Elle a été créée le 8 juin 2000 et compte à ce jour 355 inscrits. Elle représente une moyenne de 400 messages par an.

JOUEURGN s'adresse aux joueurs et permet d'annoncer des jeux, organiser un covoiturage... Elle a été également créée le 8 juin 2000 et compte à ce jour 474 inscrits. Elle a permis de diffuser 270 messages en 2006.

MEMBRES, utilisée par la FédéGN permet de communiquer avec et entre les membres. Elle a été créée le 22 octobre 2001 et rassemble 146 membres. 146 messages ont été postés sur cette liste en 2006 avec un pic en novembre et décembre, à la période de l'assemblée générale de la FédéGN. Pour être inscrit sur cette liste, il faut être responsable d'une association membre et nous contacter : secretariat@fedegn.org

Pour vous inscrire sur ces deux premières listes, il vous suffit d'aller sur le site www.fedegn.org

ASSEMBLÉE RÉGIONALE RHÔNE ALPES

Et un coordinateur Régional de plus ! Bon, on ne va pas dire que c'est un nouveau, puisque c'est un grand ancien qui revient. Le célèbre MRU redevient donc suite à cette Assemblée Régionale coordinateur régional... Y'en a qui vont souffrir ! Bravo à Fabrice MRUgala pour son élection.

ASSEMBLÉE RÉGIONALE BOURGOGNE

ENFIN ! Elle a eu lieu le 24 mars dans le cadre de la convention des Lycanthropes à Dijon. Étaient présentes les associations Odyssée de l'imaginaire, La mémoire des Ducs, ARCAN, Les compagnons de la chimère. Marc Jacquemet y a été élu coordinateur régional. C'est la première fois que cette région a suffisamment d'associations membres de la FédéGN pour procéder à cette élection. A noter l'arrivée d'une nouvelle association membre de la FédéGN dans cette région : Bourgogne Air Soft

ASSEMBLÉE RÉGIONALE CENTRE

Prévue depuis quelques temps et tranquillement repoussée depuis octobre dernier, cette réunion des associations faisant du jeu en grande nature dans la région Centre a été mise en place grâce au dévouement à distance de Corinne Fontaine et au Cercle des Compagnons d'Oniros qui a accueilli la rencontre dans son village de Menetou-Salon.

Les associations présentes étaient :

- La Porte des Songes, d'Orléans, représentée par 5 membres,
- Odyssée, de Nevers, représentée par 2 membres.
- Le Cercle des Compagnons d'Oniros, de Menetou-Salon, représentée par 5 membres,
- Berry Champ de Bataille, de Menetou-Salon, représentée par 4 membres,
- Révolution Ludique, Fanzine Militant des Assos du Centre, représenté par son rédacteur en chef.

La Porte des Songes, Orléans, non membre. Association née de la création d'un JDR amateur (WARAPUNK) il y a 4 ans qui cherche à aller vers une publication. Organise 1 GN par an, cette année deux (50 joueurs en juin, 30 en août). Ses activités, principalement basées sur le GN, sont ouvertes à tout l'univers ludique. Elle commence sa relation avec la ville d'Orléans, dans le but d'un partenariat pour la mise en place d'interventions sociales par le JDR et va ouvrir en parallèle une taverne médiévale pour l'an prochain.

ODYSSÉE, Nevers, non membre. Multijeu de simulation, existe depuis 2/3 ans, prépare son premier GN pour 2008. Asso très dynamique, qui va partout où elle pourrait recruter du monde. Tourne en partenariat avec d'autres assos (jeux sur table) de Nevers avec qui elle organise une convention annuelle le 3^{ème} week-end de février. Bonne relation avec la mairie où travaillent plusieurs membres.

Le Cercle des Compagnons d'Oniros ou CCO, Menetou-Salon, membre. Association militante des premières heures, qui retrouve un nouveau souffle avec l'arrivée de nombreux jeunes membres actifs ! Le fruit de 5 années de partenariat avec Bourges où le Cercle co-anime des stages initiation au GN. Organise 2 jeux cette année, le reste, vous connaissez... Les relations avec la mairie sont excellentes et l'asso a parfaitement intégré la vie associative locale dont elle est un des moteurs.

Berry Champ de Bataille ou BCB, Menetou-Salon, membre. Association née d'un concept, le wargame GN, imaginé au même moment par Alkhémia et le CCO qui seront co-organisateurs de la première édition en 2004. A pris son envol seule dès 2005 et continue son bonhomme de chemin en montant un seul et unique jeu éponyme par an (cette année 600 participants). Ses 10 personnes au staff (seulement), impliquées par ailleurs dans d'autres assoc, peinent à l'organisation. Heureusement les bonnes relations avec la Mairie permettent d'obtenir une part appréciable de la logistique, une discussion pour faire grossir l'événement ayant cours.

Révolution Ludique, entité virtuelle, Menetou-Salon, non membre. Révolution Ludique est au départ (avec Révolution Naine) la lettre d'info du CCO, les années passant, la lettre d'une association a laissé place à un organe d'information et de rassemblement des acteurs du jeu en Région Centre. Distribué par militantisme des assos partenaires, ce zine commence à avoir une reconnaissance. Le rédactionnel est surtout basé sur l'échange d'infos et quelques articles causant du jeu sous toutes ses formes. Edité en format PDF et photocopie A3.

Les assos et la FédéGN : Les deux associations non adhérentes ont posé quelques questions concernant le fonctionnement et l'intérêt de rejoindre le tissu communautaire du GN à travers la Fédé. Les assos déjà membres ont elles aussi apporté leurs témoignages, surtout basé sur l'idée de militantisme et bien sur, l'assurance.

Un des membres de la Porte des Songes a proposé sa candidature au poste vacant de Coordinateur Régional, l'assemblée a immédiatement porté cette volonté aux voix et il a été élu à l'unanimité sous les acclamations des représentants du peuple joueur. Un grand moment pour la Révolution Ludique Internationale ! Heuuu, pardon, pour la FédéGN !

Donc : Jean Noël Reyne devient Coordinateur Régional pour le Centre.

L'après midi s'est terminé par la découverte d'une spécialité de Menetou-Salon : « Cheu l'Zib », une auberge typique. Bref, une réunion comme nous les aimons ou seule, l'absence involontaire du représentant de l'asso « Alliance Tours Airsoft » et la non venue prévue d'une ou deux assos présentent l'an passé est à regretter.

RDV l'an prochain à Orléans, dans une nouvelle taverne médiévale

COTISATIONS 2007

L'assemblée générale est le signe pour chacune des associations membres qu'il va falloir sortir le chéquier pour renouveler sa cotisation. Cette année, rien de plus simple, le mode de calcul n'a pas changé et, pour ceux qui auraient la mémoire faillible, nous avons mis en place une calculette sur le nouveau site web. Pas d'excuse donc. Sachez que le paiement en temps et en heure de vos cotisations simplifie la gestion de la FédéGN et libère du temps à vos bénévoles bien aimés qui préfèrent se concentrer sur des dossiers d'avenir plutôt que de s'épuiser en relance. Sachez également que si vous êtes assurés par la FédéGN l'absence de règlement signifie que vous n'êtes plus assurés : or la vie d'une association, c'est tous les jours, et non uniquement au moment de l'organisation d'un GN...

L'objectif du CA est d'atteindre cette année les 100 membres (histoire de faire encore la fête). Nous étions en effet 80 l'année dernière. A ce jour, 60 associations ont fait le nécessaire. Vous ne savez pas si votre association a fait le nécessaire ? Rien de plus simple. Allez sur le site www.fedegn.org, rubrique découverte, page 'Qui sommes nous ?'. Un petit logo vert vous indiquera si vous avez fait votre devoir !

Dans le cadre des dossiers à mettre en place, gérer, pérenniser, la FédéGN recherche des bénévoles susceptible de prendre en charge certaines tâches. Le degré d'investissement est très variable selon la tâche. Voici donc la liste de nos besoins :

- **Dossier de presse** : Sous le contrôle du responsable de la Communication et du CA, l'objectif est de partir de la revue de presse contenant plusieurs centaines d'articles et d'en extraire une **demi-douzaine d'articles** présentant notre activité de façon objective. A partir de ces articles, le responsable de ce dossier devra présenter un document final mis en page qui pourra être diffusé aux médias et à nos partenaires. Le temps de travail demandé reste assez limité pour ce dossier, la date de rendu étant pour juin 2007.

- **Annuaire des Fournisseurs** : Sous le contrôle du responsable Service, et du CA, l'objectif du responsable de ce dossier (ou de l'équipe qu'il aura constitué) est de recenser les magasins et artisans vendant des produits pouvant intéresser des joueurs ou des organisateurs de GN. Une seconde phase sera d'obtenir de ces boutiques des accords spécifiques à destination des membres de la FédéGN, voire des sponsoring ou de la publicité dans GN MAG. Il s'agit là d'un travail de longue haleine, qui ne rendra ses effets que sur une échéance de plusieurs mois.

- **PAO** : L'objectif de cette personne sera de mettre à jour la PAO des documents existants de la FédéGN, dans le respect d'une charte graphique qui reste à finaliser. Le travail est plus concentré dans les 3 premiers mois de l'année, avec la mise à jour des documents de l'année précédente. Il reste toutefois des interventions ponctuelles tout au cours de l'année.

- **Graphiste&Infographiste** : l'objectif est d'enrichir le visuel du site et des supports de communication de la FédéGN

- **Expo Photo** : L'objectif de ce dossier est de renouveler l'exposition photo vieillissante de la FédéGN afin de disposer sur les salons d'un équipement de communication plus adapté à nos besoins. Le responsable de ce dossier aura également pour objectif de constituer deux albums photos qui seront à disposition des visiteurs sur les salons et qui viendront enrichir le pack salon.

- **Pack Salon** : L'objectif est de constituer un outil de communication à destination des associations organisant ou participant à des salons et représentant le GN. Cet outil contiendra des conseils de communication, des documents adaptés, des conseils concernant les contacts avec les médias, sur la façon de présenter notre activité. Ce travail se fera sous le contrôle du responsable Communication de la FédéGN et du CA, en collaboration avec l'équipe « salons » de la FédéGN.

- **Webmaster GN MAG** : L'objectif de cette personne, sous le contrôle de l'équipe de GN MAG, sera de mettre à jour les données de la partie du site de la FédéGN concernant GN MAG et de rechercher et corriger les erreurs pouvant s'y trouver.

- **Responsable Location** : Cette personne aura pour objectif de gérer les locations Hertz et de finaliser le contrat Europcar. Cette tâche demande du sérieux et de la régularité afin de répondre aux demandes de devis et de faire les locations pour les associations dans les temps. Cette personne devra également gérer le service de location des moyens radio que la FédéGN est en train de mettre en place.

LOCATION DE VÉHICULES

Les nouveaux Tarifs Hertz sont arrivés. Ils n'ont quasiment pas changés par rapport aux tarifs 2004. A noter l'apparition d'un fourgon 20m3 avec Hayon hydraulique et la généralisation du minibus. Si vous voulez obtenir un devis, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la fédégn (secretariat@fedegn.org) ou location@fedegn.org.

Festival du film court

L'assemblée Générale de la FédéGn a été l'occasion de la diffusion du premier festival du Film de GN court. 7 films étaient en compétition, ce qui au vu des délais était une bonne chose. Pour cette première édition, seul le public a voté. Les votes dépouillés suite à ces diffusions ont amenés une grande réflexion dans les rangs du CA. En effet, sur les 7 films en compétitions, 5 sont arrivés ex aequo...On aurait voulu le faire exprès que l'on n'aurait pu y arriver.

Voici donc les résultats de cette première édition.

Palmarès 2006:

- Prix du film de GN à pages: GIGN
- Prix du film de GN à plumes: Rôle
- Prix du film de GN à bulles: Les deux tours
- Prix du film de GN médiéval-communiste: Orbalia
- Prix du film de GN un autre regard: Mondes Parallèles

Nous préparons doré et déjà l'édition 2007. N'hésitez pas à nous proposer dès maintenant vos œuvres. Par ailleurs, nous envisageons de proposer à la vente un DVD des films diffusés lors de ce festival. Si vous voulez plus d'infos, n'hésitez pas, contactez nous.

Eric Collet Responsable Festival du Film Court de GN
Courriel: festival-film-court@fedegn.org
Nicolas
d'après des notes d'Alizé.

LUDICITÉ



Depuis 1992, la Mare Aux Diabes organise toutes sortes d'événements ludiques, notamment des jeux de rôles grandeur nature en milieu urbain. L'objectif de cette

association loi 1901 est de créer, à travers le jeu, un lien entre les gens et les quartiers, avec la ville pour terrain de prédilection.

Prévue le 10 mars 2007 dans le 11e arrondissement de Paris, LudiCité, dernière née des projets de la Mare Aux Diabes, est une convention du jeu dont le but est de fédérer les acteurs de l'univers ludique et les publics (joueurs et non joueurs) autour d'un thème majeur : la ville comme espace, mais aussi, comme thème, forme et univers de jeu. LudiCité se présente ainsi comme un lieu de rencontre, d'échange et de découverte autour du jeu et par le jeu.

LudiCité est une initiative d'origine associative, soutenue par la mairie du 11e qui nous prête la salle Olympe de Gouges. Elle fait appel aux partenariats associatifs, privés, publics et a pour vocation d'être reconduite tous les ans ou 2 ans.

Afin d'offrir aux publics (300 à 600 personnes/jour) des animations et des démonstrations de qualité, il nous semble indispensable d'inviter toute association ludique, réseau de joueur, collectif de jeux, éditeur et distributeur de jeux, à prendre part à ce projet. LudiCité fonctionne avant tout comme un échange : pour ce faire, la Mare aux Diabes propose un emplacement aux acteurs de l'univers du jeu qui s'engagent à assurer des animations et démonstrations.

La Mare Aux Diabes intervient à titre de coordinatrice et cherche à créer une synergie entre les visiteurs et les participants : la qualité des animations proposées conduira naturellement les publics à découvrir les activités des intervenants.

Contact: ludicite@yahoo.fr

Site Internet : www.citeduju.com

MÉDIÉVALES DE BANNEGON

Les médiévales de Bannegon (dans le cher) auront lieu les 11 et 12 août 2007. Les associations de GN y sont en général assez nombreuses. N'hésitez pas à y aller.

MARCHÉ HISTORIQUE DE PONTOISE

ASSOCIATION POUR L'HISTOIRE VIVANTE

Le prochain marché organisé par l'association pour l'Histoire Vivante aura lieu les 21 et 22 avril 2007 à Pontoise, dans un hall d'expositions de 2500 m². Il s'agit d'un Marché de l'Histoire couvrant les périodes allant de l'Antiquité à l'Empire, sachant que la période médiévale sera la plus représentée (car c'est la période qui fournit le plus d'artisans). Un site Internet dédié à ce marché est en ligne : www.HistoireVivante.com/marches.

La FédéGN y aura comme chaque année un stand et les volontaires seront les bienvenus. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'un quelconque renseignement

CONVENTION DE WAMBRECHIES

Le 31 mars et 1^{er} avril a eu lieu une convention de GN à Wambrechies dans le Nord. L'objectif de cette convention est de rassembler un maximum de joueurs et organisateurs de GN afin de parler de notre activité, mais aussi pour démontrer le dynamisme du milieu à la mairie locale, dans le cadre de l'ouverture d'un fort situé sur son territoire à notre activité. Le fort en question est mis en vente par l'armée et la communauté de commune s'en est portée acquéreur.

L'association organisatrice de cette convention se nomme Les irrécupérables du jeu de rôle.

Le contact : DEGLORIE Lionel -

432 Rue du Vent de Bise - Résidence les Anémones
59118 WAMBRECHIES – Mob : 06 62 25 97 74

RECHERCHE DE TROUPES

Amis comédiens, intermittents du spectacles et autres spécialistes en animation avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer et de jouer depuis de nombreuses années, un copain de longue date, Gregory HUVELLE qui travaille au service archéologique de Douai organise une reconstitution de village médiéval IX-XIe avec des animations. Dans ce cadre, il recherche des troupes qui serait intéressé et pourrait répondre à l'appel d'offre du lot n°1 du cahiers des charges le reste étant déjà pourvu (voir document annexe).

Cette activité rémunérée intéressera peut-être vos troupes? Vous pouvez faire circuler l'info aux personnes sérieuses de confiances des troupes théâtrales, médiévales et musicales amies.

Vous trouverez toutes les infos dans le doc disponible auprès de secretariat@fedegn.org)

Pour les détails voyez directement avec Greg : gregory.huvelle@laposte.net

Michel BEAUME
Association Dédales

LA GRANDE TRAVERSÉE

La FédéGN, en partenariat avec Bicolline, Anachrone, La Guilde de Bretagne et l'Association du Taureau Fertile, coordonne le déplacement d'un groupe Francophones afin de faire la PETITE TRAVERSÉE 2007 et ainsi s'associer à la Grande Traversée en provenance du Québec. L'alliance francophone a pris corps puisque des Belges, Québécois et Français combattront sous la même bannière. Nous espérons une arrivée de Suisses également...

Le bus affrété par la FédéGN se met en place. Les négociations avec les compagnies nous ont permis de diminuer la liste minimum des inscrits à 40 personnes. Nous avons actuellement 32 glorieux envahisseurs de la Bretagne anglophone... Un petit effort donc pour atteindre la limite qui nous permettra de dire que le déplacement en bus se fera avec certitude.

Je vous rappelle que le tarif a été fixé à 185 euros. Ce prix comprend l'inscription au Gathering, le transport, le bリアud aux couleurs de l'alliance, l'assurance.

Le Trajet :

Le bus partira de Rennes le 24 août et fera étape à Cergy Pontoise avant de rejoindre le tunnel sous la manche. Il est possible de rajouter des étapes sur ce trajet et notamment de prendre des voyageurs à Calais. Le retour est prévu pour le 28 août

Infos

Vous pouvez retrouver des informations sur le site d'Anachrone, sur le portail de Bicolline (www.larp.com/cercle) ou sur le site de la guilde de Bretagne (www.guildebzh.info) - A bientôt

Arno Deroubaix & Maxime Bullier
(coordonnation Grande Traversée France)"

MONDIAL DU MODELISME (ET DU JEU)

En collaboration avec la FFJDR et Rêve de Jeux, la FédéGN a pris un stand au salon de la maquette du 31 mars au 9 avril.

Le Mondial du Modélisme, anciennement Salon de la Maquette et Modèle réduit, s'est déplacé au Bourget.

NUIT DE LA SAUCISSE



Pour la quatrième année, l'association Avalon a le plaisir d'organiser une manifestation, au nom tout à fait ridicule, la Nuit de la Saucisse... N'hésitez pas à (re)consulter la lettre de la FédéGN n°61 pour avoir plus d'informations sur cette manifestation. Sachez toutefois qu'un CA de la FédéGN aura lieu dans le cadre de cette manifestation. Ce sera donc également l'occasion de rencontrer de nombreux membres du CA de la FédéGN

Contact : Miguel WETTER au 06 21 18 20 48

Yekmigmig@hotmail.fr Yekmigmig@aol.com

Miguel, pour l'association Avalon et pour l'extermination des saucisses dans le monde..... "

ORC IDEES O7

La 11^{ème} édition d'Orc Idées a eu lieu les 14 et 15 avril à l'EPFL à Lausanne. Au programme, du jeu de rôle sur table (+ de 50 jeux différents dont des parties de Maléfices), mais aussi des jeux de rôles grandeur nature et notamment un huis clos « LA vente aux enchères » et une présentation et vente de matériel de GN.

Pour tout renseignements, www.orchidee.ch

L'AIR SOFT, UNE ACTIVITÉ TRÈS REGLEMENTEE :

Que ce soit sur les forums, dans les associations, ou même au sein de la FédéGN, l'air soft prend de plus en plus d'importance. A tel point que nous avons dorénavant un Monsieur Air Soft en la personne de Robert Smagala (airsoft@fedegn.org).

Pour ceux qui ne connaissent pas, les soft air sont des répliques d'armes qui sont de plus en plus utilisées en GN. Toutefois, ces équipements sont soumis à une réglementation draconienne du fait de leur ressemblance avec des armes. Voici donc le texte de base envoyé par Robert Smagala.

Décret n° 99-240 du 24 mars 1999 relatif aux conditions de commercialisation de certains objets ayant l'apparence d'une arme à feu :

Le Premier Ministre, sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre de l'intérieur, du ministre de la défense et du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Vu la directive 98/34/CE du Parlement Européen et du Conseil du 22 juin 1998 prévoyant des normes et des règles techniques, et la lettre parvenue le 28 mai 1997 à la Commission des Communautés européennes par laquelle le gouvernement français a saisi ladite commission :

Vu le code pénal, notamment ses articles 121-2, 121-41, et R.610-1 ;

Vu le code de la consommation, et notamment son article L.221-3 ;

Vu l'avis de la commission de la sécurité des consommateurs en date du 2 juillet 1997 ;

Le Conseil d'Etat (section des finances) entendu, décrète :

Art.1er - L'offre, la mise en vente, la distribution à titre gratuit ou la mise à disposition à titre onéreux ou gratuit des objets neufs ou d'occasion ayant l'apparence d'une arme à feu, destinés à lancer des projectiles rigides, lorsqu'ils développent à la bouche une énergie supérieure à 0.08 joule et inférieure à 2 joules, sont réglementées dans les conditions définies par le présent décret.

Art.2 - La vente, la distribution à titre gratuit à des mineurs ou la mise à disposition à titre onéreux ou gratuit des produits visés à l'article 1er du présent décret sont interdites.

Art.3 - L'indication de l'énergie exprimée en joules développée par les produits visés à l'article 1er du présent décret doit figurer à la fois sur le produit, sur son emballage et sur la notice d'emploi obligatoirement jointe.

Art.4 - L'emballage ainsi que la notice d'emploi des produits visés à l'article 1er du présent décret doivent indiquer en caractères lisibles, visibles, et indélébiles, les deux mentions : "Distribution

interdite aux mineurs" et "Attention : ne jamais diriger le tir vers une personne".

Art.5 - Est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la 5ème classe :

1° Le fait de vendre, de distribuer à titre gratuit à des mineurs, de mettre à leur disposition à titre gratuit ou onéreux les produits visés à l'article 1er du présent décret ;

2° Le fait d'offrir à la vente, de mettre en vente, de vendre, de distribuer à titre gratuit ou onéreux les produits visés à l'article 1er du présent décret en méconnaissant les dispositions des articles 3 et 4 du présent décret.

En cas de récidive, la peine d'amende prévue pour la récidive de la contravention de 5ème classe est applicable. Les personnes morales peuvent être déclarées pénalement responsables, dans les conditions prévues à l'article 131-41 du même code.

Art.6 - Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le ministre de la défense, le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat et le secrétaire d'Etat à l'industrie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au journal officiel de la République Française.

Fait à Paris, le 24 mars 1999

Par le Premier ministre LIONEL JOSPIN

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie DOMINIQUE STRAUSS-KAHN

Le garde des sceaux, ministre de la justice

ELISABETH GUIGOU

Le ministre de l'intérieur JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Le ministre de la défense ALAIN RICHARD

Le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat MARYLISE LEBRANCHU

Le secrétaire d'Etat à l'industrie CHRISTIAN PIERRET

Ce texte ne fixe pas les conditions d'utilisation des matériels (tir sur les personnes notamment). Il y a eu un complément qui est passé inaperçu : 8° catégorie, paragraphe 3, point C dans le décret 95-5896.

Paragraphe 3 : Reproductions d'armes historiques et de collection dont le modèle est antérieur à la date fixée par le ministre de la défense en application du paragraphe 1 ci-dessus et dont les caractéristiques techniques ainsi que les munitions sont définies par arrêté conjoint des ministres de la défense et de l'intérieur et des ministres chargés de l'industrie et des douanes.

Ces reproductions ne pourront être importées, mises sur le marché ou cédées que si elles sont conformes aux caractéristiques techniques mentionnées à l'alinéa précédent et constatées dans un procès-verbal d'expertise effectuée par un établissement technique désigné par le ministre de la défense, dans les cas et les conditions déterminés par l'arrêté interministériel prévu à l'alinéa ci-dessus.

Les reproductions d'armes historiques et de collection qui ne satisfont pas aux dispositions du présent paragraphe relèvent, selon leurs caractéristiques techniques, du régime applicable aux armes de la 1re, de la 4e, de la 5e ou de la 7e catégorie.

C. - Les objets tirant un projectile ou projetant des gaz lorsqu'ils développent à la bouche une énergie inférieure à 2 joules ne sont pas des armes au sens du présent décret.

Robert Smagala « MÔNsieur Airsoft ! »